

ΕΛΒΕΤΙΚΗ
ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗ
ΣΧΟΛΗ
ΣΤΗΝ ΕΛΛΑΔΑ



ECOLE SUISSE
D'ARCHEOLOGIE
EN GRECE
SCHWEIZERISCHE
ARCHÄOLOGISCHE
SCHULE
IN GRIECHENLAND

*Pierre Ducrey, vice-président de la Fondation
Université de Lausanne, Amphipôle, 234
CH-1015 Lausanne
Tél. 0041 21 692 30 41, FAX 0041 21 692 30 35
E-mail : Pierre.Ducrey@unil.ch*

Le 30 août 2010

Monsieur le Secrétaire d'Etat
Mauro Dell'Ambrogio
Directeur du SER
Hallwylstrasse 4
3003 Berne

Evaluation de quatre fondations

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

En complément à mon envoi du 9 août 2010, je vous envoie ci-joint le rapport d'évaluation des quatre fondations Kerma, Suisse-Liechtenstein, Hardt et Ecole suisse d'archéologie en Grèce muni des signatures manuscrites originales des experts. En effet, dans la version du 9 août, les signatures figuraient sous forme électronique.

Je reste à votre disposition pour toute question et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de ma très haute considération.

Fondation de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce
Pierre Ducrey, vice-président

Reg.	324.4D3				
ad acta					
SBF/SER 01. SEP. 2010					
	z.K.	z.Erl.		z.K.	z.Erl.
DIR	15		ABI		
STV			UHS		
S/K/C			NFO		
FISP			BFZ		
FI			MFZ		
DUI			BRF		
PERS					

ÉVALUATION DE QUATRE FONDATIONS **(août 2010)**

Liste des Fondations évaluées

Fondation de l'École suisse d'archéologie en Grèce
Fondation Suisse-Liechtenstein pour l'archéologie suisse à l'étranger
Fondation Kerma
Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique

Experts désignés

Professeur Philippe Collombert, professeur d'égyptologie à l'Université de Genève, pour l'évaluation de la Fondation Kerma
Professeur Dominique Mulliez, directeur de l'École française d'Athènes, pour l'évaluation des quatre fondations
Professeur Michel Valloggia, professeur honoraire de l'Université de Genève, pour l'évaluation des fondations à l'exception de la Fondation Kerma

PREAMBULE

Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011 du 24 janvier 2007, p. 1262-1263 (document annexé)

Lettre du 30 octobre 2007 de M. Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche (document annexé)

Lettre du 10 février 2010 de M. Pierre Ducrey proposant le cadre de l'évaluation (document annexé)

Lettre du 15 mars 2010 de M. Mauro Dell'Ambrogio, secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche (document annexé)

Décision du 1^{er} juin 2010 de M. Mauro Dell'Ambrogio, secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche (document annexé)

RESULTAT DES EVALUATIONS

Résumé exécutif

Au terme des entretiens qu'ils ont conduits, les experts soulignent la spécificité, l'identité, voire l'individualité très fortes de chacune des quatre fondations. Trois d'entre elles – la Fondation Kerma, la Fondation de l'École suisse d'archéologie en Grèce, la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité – se caractérisent par la grande cohérence de leur démarche, organisée autour d'un site, d'une région ou d'un champ disciplinaire, ce qui leur donne une plus grande visibilité ; la quatrième, la Fondation Suisse-Liechtenstein pour l'archéologie suisse à l'étranger, joue au contraire la carte de la diversification. Elles se complètent mutuellement pour offrir un panorama très ouvert et diversifié de l'activité archéologique,

philologique et historique, et participent ainsi à leur manière au rayonnement culturel de la Suisse à l'étranger. Chacune selon ses modalités propres adapte ses activités aux moyens dont elle dispose, dans un contexte tendu, et obtient des résultats qui lui valent la reconnaissance de l'ensemble de la communauté scientifique. – Il importe que le soutien de la Confédération ne leur fasse pas défaut et leur permette de maintenir, voire de renforcer cette action, d'affronter les mutations qui s'annoncent et de saisir les opportunités qui s'offrent à elles.

Compte rendu des évaluations

Il est rendu compte des expertises dans l'ordre où elles se sont déroulées :

– Fondation Kerma	3-6
– Fondation Suisse-Liechtenstein pour l'archéologie suisse à l'étranger	7-10
– Fondation de l'École suisse d'archéologie en Grèce	11-14
– Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique	15-19
– conclusion générale	20

FONDATION KERMA

Personnes rencontrées	Charles Bonnet, président Matthieu Honegger, vice-président Danielle Ritter, représentante du FNRS
Liste des pièces fournies	Statuts de la Fondation Kerma. Synopsis sur la Fondation Kerma. Rapports d'activité 2007, 2008 et 2009. Rapport préliminaire 2010. Rapport du Conseil du Comité de la Fondation Kerma 2010. Rapports financiers 2008 et 2009. Dossier « Kerma », extrait de <i>Archéologie Suisse</i> 32.2009.1, p. 2-13. Tirés-à-part « Kerma », extraits de <i>Genava</i> 2007 et 2009. Tiré-à-part « Kerma », extrait de <i>Documents de la mission archéologique suisse au Soudan</i> 2009/1.

La Fondation Kerma

La Fondation Kerma est une jeune Fondation, créée en novembre 2009 à la demande de la Confédération en raison de l'inadaptation de l'ancien système d'association aux exigences actuelles de la comptabilité légalement applicable à des organisations de ce genre: bilan, comptes de pertes et profits, révision des comptes, responsabilité civile des responsables ou membres du Conseil de Fondation, etc. Cette adaptation ne modifie pas pour autant le système de fonctionnement général antérieur de la mission archéologique qui avait fait ses preuves. La Fondation Kerma prolonge donc une structure traditionnelle tout en permettant d'adapter la gouvernance de la mission aux exigences de transparence et de responsabilité légale vis-à-vis des organes publics et privés qui la financent.

Le projet de fouille est décidé par un comité directeur de cinq personnes, qui le soumet ensuite à la Fondation.

Un projet sur la durée

La recherche archéologique menée à Kerma est un projet de longue durée, soutenu depuis plus de trente ans par le FNRS. Cette confiance accordée sur la durée a permis le développement de la Mission, devenue aujourd'hui un chantier archéologique important de l'institution. Cette confiance est aussi le reflet de la pertinence des résultats obtenus et de leur éclat particulier.

La mission archéologique de Kerma est à l'origine du développement, au Soudan mais aussi ailleurs, de techniques de fouilles scientifiques et a ainsi fait office, depuis le début de son

histoire il y a plus de 30 ans, de véritable laboratoire de recherche. Elle a su développer des études transdisciplinaires, comme en témoignent notamment les domaines de compétences extrêmement variés des nombreux collaborateurs de la Mission, venus d'horizons et d'institutions très différents. La protection et la restauration des vestiges dégagés fait aussi partie des priorités de la mission archéologique.

L'une des conséquences de cette pérennité de la mission est l'ancrage et l'intégration qui en est résulté pour l'équipe suisse dans le paysage non seulement local mais aussi national soudanais. Des liens ont ainsi été créés à tous niveaux et ne cessent de se renforcer. Un exemple symptomatique : le prochain directeur pressenti du Service des Antiquités soudanais a longtemps fouillé avec la mission archéologique et entretient avec elle les meilleurs rapports.

Dans un pays que les médias occidentaux ont souvent tendance à décrire comme difficile, il est frappant de constater combien les directeurs de la mission, en contact étroit et permanent avec la réalité du terrain, sont confiants dans la continuité des bonnes relations qu'entretient le pouvoir politique avec les missions archéologiques. L'archéologie ne semble par ailleurs pas faire l'objet de récupérations politiques dans le pays et les contrôles policiers qui sont monnaie courante dans certains pays proches sont pratiquement inexistants au Soudan.

Moyens financiers

Les moyens financiers annuels dont dispose actuellement la Fondation proviennent, pour l'essentiel, du FNRS (CHF 97.900.-) et du Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (CHF 100.840.-). Dons privés (CHF 30.000.-) et subsides de l'Université de Neuchâtel (CHF 5.000.-), complètent la dotation. Cette dotation globale satisfait aux besoins de la mission archéologique pour accomplir ses différents travaux.

Le FNRS finance la recherche mais aucunement la gestion sur place. Les fonds que le Secrétariat d'État apportent à la Fondation lui permettent d'assurer la gestion et la documentation. Ils sont le moteur de la centralisation des données. Ils sont aussi consacrés aux travaux de restauration et de protection du site ainsi qu'aux travaux de valorisation du Musée. Ce versant des activités de la Fondation Kerma s'avère important puisque celle-ci a pour but la « mise en valeur du patrimoine archéologique nubien ».

La relève

La valeur scientifique et la personnalité de Charles Bonnet, ancien directeur et initiateur de la Mission, ont contribué pour une très large part au succès de la Mission archéologique et à son rayonnement. Dès lors, le délicat problème de la succession directoriale de cette mission pouvait s'avérer difficile. Ce passage a cependant été préparé depuis plusieurs années et a été bien géré, comme il nous est apparu lors de l'entretien. La transition s'est effectuée en douceur et, depuis 2002, Matthieu Honegger assure officiellement la direction de la Mission archéologique.

Les domaines de compétences de Charles Bonnet et de Matthieu Honegger, tout en se recoupant nécessairement en partie, sont aussi complémentaires, le premier étant orienté vers les périodes historiques et le second spécialiste des époques préhistoriques.

Le changement de direction modifie l'orientation majeure de la Mission, mais cet infléchissement correspond en fait à une ouverture nécessaire au renouvellement scientifique

d'une mission déjà ancienne. De fait, l'essentiel des structures urbaines de Kerma et Doukki-Gel, fruit du travail de Charles Bonnet, sont désormais fouillées.

La durée des fouilles sur le site de Kerma et les infléchissements d'orientation ont aussi engagé la mission vers une extension de la zone des fouilles. Les travaux actuels ne sont plus cantonnés à la ville mais s'intéressent à l'ensemble de la région, avec trois ou quatre chantiers de fouilles qui fonctionnent en même temps, s'appuient et s'éclairent l'un l'autre, permettant le croisement des données entre les nécropoles, la ville de Kerma proprement dite et le site urbain de Doukki-Gel, à toutes les époques.

Il convient de souligner que, tant l'ancien directeur que le nouveau souhaitent voir se poursuivre cette diversité des pôles d'intérêt de la Mission archéologique, qui est un point fort de leurs travaux. Plusieurs pistes sont également envisagées pour renforcer encore cet aspect, comme l'appel à des spécialistes nationaux tels que Philippe Ruffieux (service cantonal d'archéologie de Genève) ou une plus étroite collaboration avec le SFDAS, organisme français des fouilles au Soudan.

La formation

Depuis quelques années, la Mission s'efforce de faire intervenir des étudiants de Matthieu Honegger à Neuchâtel. Il s'agit essentiellement pour l'équipe de fouille d'un travail d'encadrement, destiné notamment à diversifier la formation de futurs spécialistes de l'archéologie nationale. Les étudiants retenus sont au nombre de 4 à 6, au niveau du Master ; la Mission favorise l'implication des étudiants et non une simple participation occasionnelle aux travaux de fouilles ; c'est ainsi que plusieurs mémoires de Master et thèses de doctorat en relation directe avec les fouilles de la Mission ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Cette formation d'étudiants pourrait encore être développée, et notamment ouverte vers l'extérieur.

Enfin, on peut souligner que cette formation est aussi effective au niveau local. La poursuite des fouilles sur de longues années a débouché sur la formation d'ouvriers locaux spécialisés dans les techniques de décapage archéologique. Cet effort de formation locale se retrouve encore au niveau universitaire, comme en témoigne par exemple la nomination récente au poste de conservatrice du Musée de Kerma d'une ancienne étudiante soudanaise ayant passé son Master sous la direction de Matthieu Honegger.

Les publications

La liste des publications relatives aux fouilles de Kerma est abondante et variée. Les auteurs savent diversifier les approches et toucher un large public, s'adressant, selon les publications, aux spécialistes ou au grand public. Plusieurs expositions et catalogues ont aussi permis de faire découvrir les travaux archéologiques de la Mission.

Par ailleurs, plusieurs ouvrages sont en cours d'élaboration, notamment des synthèses préparées par Charles Bonnet sur la ville de Kerma et le site de Doukki-Gel. Des synthèses de ce type devront aussi être envisagées pour les secteurs préhistoriques.

La diffusion des connaissances est enfin assurée par le biais d'un tout nouveau site internet kerma.ch, qui propose aussi en ligne de nombreux articles de la Mission.

Le Musée

La Fondation Kerma s'est beaucoup investie au cours de ces toutes dernières années dans la création du Musée Kerma, musée de site qui retrace l'histoire locale et présente les découvertes de la Mission archéologique. La Fondation a donné son accord de participation à cette initiative soudanaise, en insistant sur la nécessité d'un partenariat tant dans la conception que dans la réalisation. Ces opérations induisent des coûts de fonctionnement (et notamment d'entretien) importants. La réussite de ce Musée se mesure au vif succès qu'il a rencontré, notamment auprès de la population locale (16000 visiteurs en 2008, dont 500 étrangers). Ce succès est un gage supplémentaire d'avenir pour la Mission.

CONCLUSION SUR LA FONDATION KERMA

Points forts

La mission archéologique de Kerma est un fer de lance de l'archéologie suisse à l'étranger. Sa réputation internationale, tant au point de vue des méthodes employées que des résultats obtenus, est parfaitement établie. Elle est devenue une institution, tout en évitant les figements stériles. Les instances dirigeantes ont su gérer au cours de ces années le renouvellement des problématiques, mais aussi le changement de direction toujours délicat, tout en assurant la pérennité des recherches qui font sa force et sa spécificité.

Point faibles

Ils sont pratiquement inexistantes et affaire de points de vue personnels et non de défauts structurels. Peut-être pourrait-on plaider pour la publication de monographies sur des sujets particuliers, dans une série « Kerma » immédiatement identifiable et créée pour l'occasion.

Opportunités

L'extension plus récente des travaux de la mission archéologique à l'ensemble de la région de Kerma permet désormais d'appréhender ces sociétés d'une manière beaucoup plus riche et complexe, donc plus conforme à leur réalité. Elle permet notamment le croisement des données, l'observation des interactions entre sites urbains et sites funéraires, etc. Enfin, la perspective n'est pas seulement spatiale mais aussi temporelle puisque c'est l'histoire de toute une région sur plusieurs millénaires qui commence aujourd'hui à sortir des sables.

Menaces

Si les conditions actuelles de la politique soudanaise se maintiennent, on ne voit pas quelle menace pourrait peser sur la mission. Son implantation plus que trentenaire et les liens tissés avec l'ensemble de la classe archéologique et politique locale au cours de ces années assurent d'ailleurs à la Mission une place privilégiée dans le paysage archéologique soudanais.

Au point de vue national, la suppression ou la diminution du subside de la Confédération en revanche serait une menace pour la poursuite des travaux de la Mission. Enfin, l'âge du principal acteur et fondateur de la Mission (né en 1933) pourrait être compté au nombre des menaces, même si l'on a vu que la transition avec le nouveau directeur a été prévue de longue date et s'est effectuée dans de bonnes conditions.

FONDATION SUISSE-LIECHTENSTEIN POUR LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES À L'ÉTRANGER (FSLA)
--

Personnes rencontrées

Danielle Ritter, vice-présidente du Conseil de Fondation
Charles Bonnet, membre du Conseil de Fondation et de la Commission scientifique
Eberhard Fischer, membre du Conseil de Fondation, de la Commission scientifique et secrétaire général de la Fondation

Liste des documents fournis

Organigramme de la FSLA
Liste des membres de la Fondation, des sponsors, des membres de la Commission scientifique et de la Commission financière de la FSLA
Liste des projets en cours
Décompte d'exploitation 2009
Bilan au 31.12.2009
Budget 2010
Jahresbericht 2007 et 2008

Créée en 1986, la FSLA s'est donné pour mission d'encourager, dans le cadre de la coopération pour le développement archéologique, l'aide à la recherche fondamentale dans une perspective internationale. Elle s'efforce ainsi de valoriser des projets suisses de haute qualité scientifique qui favorisent les relations institutionnelles entre la Suisse et les pays bénéficiaires. Ces relations permettent une collaboration en partenariat avec la population locale et son gouvernement et contribuent à la sauvegarde d'un patrimoine archéologique national.

On se souviendra, ici, que les activités de la FSLA ont déjà fait l'objet d'une évaluation requise par l'Office fédéral de la science et de la recherche. Un rapport d'évaluation, établi par M. Michel Collardelle, Directeur du Musée National des Arts et Traditions Populaires, et le Prof. Pierre Ducrey, a été déposé à l'OFES en août 1999.

Dans son fonctionnement, rappelons également que la FSLA est composée de l'assemblée de Fondation, du conseil de Fondation et d'un organe de contrôle. L'assemblée de Fondation, qui réunit les membres de la Fondation, approuve le rapport annuel du conseil et de l'organe de contrôle. De son côté, le conseil de Fondation, qui compte 26 personnalités, représente la Fondation vis-à-vis de l'extérieur et décide de l'utilisation de ses fonds. Ces tâches sont confiées à un Secrétaire général et à son Bureau. Ce sont, enfin, deux commissions, scientifique et financière, qui conseillent le Bureau sur le choix des projets et leur financement. L'organe de contrôle vérifie les comptes annuels et rédige le rapport soumis à l'appréciation de l'assemblée de Fondation.

Depuis sa création, la FSLA a ainsi financé dix-huit projets originaux, conduits hors de nos frontières.

Les projets en cours

Dans le paysage de l'archéologie nationale, le rôle de la FSLA est venu notablement élargir le potentiel des investigations à l'étranger, autrefois exclusivement représenté par les activités de l'École Suisse d'Archéologie en Grèce. – Actuellement, huit projets sont en cours d'exécution : leur étendue chronologique s'étage du III^{ème} millénaire avant notre ère (en Ukraine, au Mali et en Indonésie) jusqu'au Moyen Age (en Croatie et au Bhoutan) ! L'aire de répartition géographique de ces projets s'étend en fait de l'Europe au Sud-Est asiatique :

- pour les époques les plus anciennes, on signalera les remarquables travaux menés au **Mali**, sur le site d'Ounjougou qui est en passe de livrer une information totalement nouvelle sur le peuplement du Pays dogon et, par extension, sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.
- concernant le Néolithique, les fouilles archéologiques, menées sur des sites urbanisés, tels que Talianki, en **Ukraine**, apportent de remarquables témoignages de la culture Tripolye (III^{ème} millénaire av. J.-C.), mis au jour par les chercheurs de l'université de Bâle et l'Institut d'archéologie de Kiev. Pour les mêmes périodes, c'est également l'occasion d'étudier les structures défensives de villages abandonnés, tels que Dusun Tinggi ou Bukit Arat, dans le projet Kerinci, conduit à Sumatra, en **Indonésie**, par les universités de Berne, Freiburg, Leipzig et Leyde.
- en **Égypte**, le projet Syène, à Assouan, dirigé conjointement par l'université de Berne et l'Institut Suisse de Recherches architecturales sur l'Ancienne Égypte au Caire s'occupe, depuis plusieurs campagnes, de dégager les structures provinciales romaines d'une ville du limes et d'étudier les contacts égypto-nubiens de l'époque ptolémaïque (IV^{ème}-I^{er} s. av. J.-C.) jusqu'à la conquête arabe.
- les universités de Neuchâtel et d'Ulaan Baatar fouillent également un site urbain, à Boroo, en **Mongolie**. Les habitants de la culture Xiongnu (III^{ème} s. av. J.-C. – I^{er} s. de notre ère) à l'époque des Huns, offrent l'exemple d'une architecture de terre, implantée au voisinage d'une mine d'or. Une céramique de qualité témoigne ici du niveau de vie de cette population.
- en **Syrie**, sur le site de Qasr al-Hayr al Sharqi, une mission genevoise a entrepris la réévaluation du rôle des « Châteaux umayyades du désert » (VII^{ème}-VIII^{ème} s.). Fondation califale, le site de Qasr al-Hayr al Sharqi abrite l'une des plus complexes installations agricoles de cette époque, édifiées aux confins du désert de Syrie. Dans ce cas, la mission s'efforce de réunir, d'une part, des données économiques sur la vie du site et, d'autre part, d'en préparer sa mise en valeur.
- pour le Moyen-Âge, les universités de Genève et de Zagreb concentrent leurs efforts sur le dégagement du site de Guran, localisé dans le sud de l'Istrie, en **Croatie**.
- enfin, une mission de l'université de Bâle, du Musée Rietberg de Zurich et des Autorités du royaume du **Bhoutan**, a entrepris la fouille du site de Drapham Dzong, qui abrite les ruines d'un château du XIV^{ème}-XV^{ème} s. D'une réelle importance archéologique et historique, l'étude des fortifications de l'édifice permettra son anastylose, puis sa mise en valeur.

Au plan institutionnel la FSLA joue donc un rôle complémentaire très important vis-à-vis du Fonds national de la Recherche scientifique. Il contribue, effectivement, à soutenir l'essor de projets innovants qui peuvent être ultérieurement étendus grâce aux contributions du FNRS.

La valorisation des projets

La valorisation des recherches soutenues par la FSLA se manifeste de diverses manières :

- rappelons la tenue annuelle de conférences publiques sur des projets en cours de réalisation ou achevés.
- à ceci s'ajoute la publication d'un volumineux *Jahresbericht*, qui rassemble, d'un côté, la partie administrative des résultats d'exploitation (subsides accordés, le bilan et le rapport de vérification des comptes) et, de l'autre, des comptes rendus détaillés, sous forme de rapports préliminaires des missions en activité. Ces contributions, excellemment documentées, offrent régulièrement aux lecteurs une synthèse des derniers résultats de terrain.
- par ailleurs, la FSLA a créé, avec la maison d'édition Philipp von Zabern, à Mayence et avec le FNS, une série de monographies. Intitulée « *Terra Archaeologica* », celles-ci sont consacrées à des thèmes en relation avec des projets terminés ou à la présentation exhaustive de recherches archéologiques. Actuellement, six publications scientifiques, publiées entre 1996 et 2010, constituent la collection proprement dite.
- à ces volumes, enfin, s'ajoutent deux publications, issues de symposiums organisés par la FSLA, en 1997 (*Partnership in Archaeology. Perspectives of a Cross-Cultural Dialogue*) et en 2000 (*Sauvegarde et Conservation du Patrimoine archéologique*).

Appréciation sur la stratégie et la gouvernance de la FSLA

La stratégie est caractérisée par l'éclectisme des requêtes provenant des universités du pays ou, parfois, sur demande d'un gouvernement étranger, tel que l'exemple récent du royaume du Bhoutan. De surcroît, on relèvera un judicieux panachage dans l'octroi de crédits soutenant des projets émergents, issus de nos diverses régions linguistiques.

Pour la gouvernance de la FSLA, les organes et commissions susmentionnés sont constitués de personnalités éminentes du monde académique et de spécialistes du terrain.

Enfin, la qualité d'exécution des projets est validée par une visite des sites investigués, organisée par les spécialistes de la Commission scientifique pour les membres de l'assemblée de Fondation.

CONCLUSION SUR LA FSLA

À l'issue de notre entretien avec les représentants du conseil de Fondation de la FSLA, se dégage une évaluation très positive, fondée sur d'excellents résultats :

- au vu des projets précédemment évoqués, il ressort que les projets soutenus par la FSLA ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse, fondée sur des critères d'excellence, au nombre desquels on retiendra le caractère innovant dans la discipline concernée.
- la haute qualité de ces projets trouve, par ailleurs, une diffusion remarquable des résultats acquis, comme en témoignent les communications orales, appréciées du public, et les publications parfaitement reçues dans la communauté scientifique.
- au niveau de la gouvernance de la FSLA, on notera l'estime, dont bénéficie la Fondation : notamment par le venue d'une relève scientifique de haut niveau, avec l'arrivée des

Professeurs Martin Guggisberg (archéologie classique) et Philippe Della Casa (spécialiste de préhistoire).

- on a également été sensible à l'absence de frais de gestion de la Fondation, qui utilise l'intégralité de ses ressources pour le financement des projets retenus et marque, ainsi, sa totale indépendance.

En contrepoint, les faiblesses de la FSLA s'inscrivent dans un climat économique qui pourrait se précariser dans le futur. Il devient, effectivement, toujours plus difficile d'élargir le cercle des membres donateurs de la Fondation. Par conséquent, la FSLA voit son avenir de plus en plus dépendant de l'octroi des subsides de la Confédération.

Par ailleurs, les examinateurs ont été frappés par le fonctionnement assez fermé de la Fondation vis-à-vis des procédures mises en œuvre à l'étranger (par exemple, dans « l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur » en France). Dans cette optique, il serait, sans doute, souhaitable et bénéfique, pour les futurs requérants, d'associer aux travaux de la Commission scientifique des experts extérieurs

Quoi qu'il en soit, il n'en demeure par moins, comme l'avait déjà souligné P. Ducrey (*in L'Archéologie suisse dans le monde*, Lausanne 2007, p. 135 et *sq.*), que les activités archéologiques suisses à l'étranger sont conduites par « une personne ou un petit groupe de personnes particulièrement motivées ». Dans ces circonstances, le rôle de soutien financier d'institutions, telles que la FSLA, demeure essentiel, non seulement pour la préservation d'un patrimoine universel, mais également pour le rayonnement culturel de notre pays à l'étranger.

Dans cette perspective, la contribution financière de la Confédération nous paraît indispensable pour garantir la pérennité des activités de la FSLA.

FONDATION DE L'ÉCOLE SUISSE D'ARCHÉOLOGIE EN GRÈCE (ESAG)

Personnes rencontrées	Pascal Couchepin, ancien Conseiller fédéral, président du Conseil de Fondation Pierre Ducrey, vice-président du Conseil de Fondation Karl Reber, directeur de l'ESAG Thierry Theurillat, secrétaire scientifique en Suisse
Liste des pièces fournies	Règlements de l'École suisse d'archéologie en Grèce (édition 2002) Statuts de la Fondation de l'École suisse d'archéologie en Grèce Comptes de pertes et profits de la Fondation de l'École suisse d'archéologie en Grèce au 31 décembre 2007 et budget 2009 Rapport annuel 2008 <i>Antike Kunst</i> , 52 ^e année 2009, p. 110-163 » et pl. 19-25 Rapport annuel 2009 « Érétrie, au cœur de la Grèce antique », dossier publié dans <i>Archéologie suisse</i> , 32.2009.4, p. 2-15

L'exposition récemment inaugurée au Musée archéologique national d'Athènes et consacrée au site d'Érétrie a placé l'École suisse d'archéologie en Grèce au cœur de l'actualité archéologique grecque, en présentant un bilan de près de cinquante années d'une exploration confiée à la Suisse en 1964. Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard, en 1975, que la mission obtient le statut d'École étrangère et prend le titre d'École suisse d'archéologie en Grèce.

L'ESAG constitue la seule institution archéologique suisse qui dispose d'une représentation permanente en dehors des frontières de la Confédération. Elle jouit également d'un statut particulier puisque c'est la Fondation de l'ESAG qui perçoit et distribue les subsides fédéraux attribués à quatre Fondations : outre celle de l'ESAG proprement dite, la Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger, la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique et la Fondation Kerma (Soudan). Chacune de ces quatre Fondations est représentée au sein du Conseil de Fondation, qui assure la tutelle et le pilotage de l'ESAG et s'aide des recommandations du Conseil consultatif. Il appartient également au Conseil de Fondation de veiller au respect des règles de la Fondation (voire à les adapter) et à rendre la Fondation plus présente dans les milieux politiques et économiques.

Les missions de l'ESAG

L'ESAG a une triple mission :

- la première relève de la recherche et concerne l'exploration archéologique de la cité d'Érétrie et de son territoire, qui constitue une référence désormais dans l'étude de la naissance de la cité grecque. C'est une mission exemplaire à la fois par les résultats engrangés, mais aussi par la politique menée en matière de mise en valeur des vestiges.
- la seconde mission concerne la diffusion des résultats. De ce point de vue, l'ESAG dispose d'un potentiel recherche dynamique : la série *Eretria* compte vingt monographies — les numéros 12 à 20 ayant été publiés depuis 2002, soit près d'un volume par an — et sept à huit titres sont annoncés pour les années à venir. Il faut encore ajouter à cela le *Guide d'Érétrie* et des catalogues, comme celui de la récente exposition.
- la troisième mission concerne la formation des jeunes chercheurs, en particulier ceux qu'elle associe à l'exploration archéologique du site d'Érétrie et qui peuvent trouver là le sujet de nouvelles recherches.

Les ressources humaines

L'équipe de direction

L'équipe de direction comprend un directeur et deux secrétaires scientifiques :

- le directeur de l'ESAG est non-résident. Sa fonction est liée à la chaire d'archéologie classique de l'Université de Lausanne, qui soutient indirectement l'activité de l'ESAG, en mettant à disposition des bureaux, parfois des collaborateurs.
- un secrétaire scientifique à Lausanne : il est plus spécifiquement chargé de la gestion des archives et de l'organisation de la logistique des missions. Il consacre 30% de son temps à ses recherches personnelles.
- un secrétaire scientifique à Athènes : il est plus spécifiquement chargé de l'administration de l'ESAG à Athènes et des relations avec les autorités grecques, mais aussi de l'organisation de la logistique sur place. Il consacre 60% de son temps à sa recherche personnelle.

Cette organisation appelle deux remarques :

- même compensée par de fréquents déplacements entre la Suisse et la Grèce, la qualité de non-résident du directeur peut être jugée préjudiciable à la représentation de l'ESAG en Grèce même.
- outre que la quotité disponible pour la recherche personnelle est toute théorique, une réflexion doit être menée sur le statut des deux secrétaires scientifiques : leur fonction, en effet, ne leur permet pas d'avoir l'expérience pédagogique nécessaire à la qualification pour un poste de maître de conférences en France. Aucune solution n'est présentement arrêtée : elle passerait nécessairement par un aménagement du temps de travail.

Les autres membres du personnel

En dehors des collaborateurs sur honoraires, l'ESAG compte comme membres du personnel :

- en Suisse : un dessinateur-photographe à 40%.
- en Grèce : une secrétaire administrative à mi-temps, un jardinier à 20%, un comptable à contrat réduit et un restaurateur.

L'organisation des missions

Comme toutes les Écoles étrangères implantées en Grèce, l'ESAG doit trouver le bon équilibre entre les fouilles programmées dont elle a l'initiative et qui nécessitent l'achat de terrains, et les fouilles de sauvetage dont le Service archéologique grec a la maîtrise, mais pour lesquelles il sollicite la collaboration de l'ESAG.

Pour la bonne organisation de ses missions, l'ESAG d'une part recrute des ouvriers sur place, d'autre part fait intervenir des étudiants afin de satisfaire à la nécessaire formation des jeunes chercheurs. Comme sur les chantiers menés par d'autres écoles étrangères en Grèce, on observe une évolution du ratio entre ces deux composantes : parce qu'il est de plus en plus difficile de recruter des ouvriers sur place, mais aussi parce que ces institutions accordent plus de place à la formation des jeunes chercheurs, le nombre de ces derniers augmente. En moyenne, l'ESAG recrute quatre à six ouvriers pour la durée de la campagne contre une dizaine d'étudiants par demi-période de fouille. Ces étudiants viennent de toutes les universités suisses, quelques-uns sont grecs. On compte environ une quarantaine de candidatures pour une dizaine de places.

Les ressources financières

L'ESAG dispose de différentes sources de revenus :

- du FNRS, elle reçoit des subsides à hauteur de CHF 100'000.- pour les fouilles et CHF 100'000.- pour le secrétariat scientifique. C'est un budget qui n'a pas connu d'augmentation depuis une vingtaine d'années, en dépit du fort taux d'inflation que connaît la Grèce et qui a inévitablement des répercussions sur le financement des fouilles.
- de l'État fédéral, elle reçoit des subsides à hauteur de CHF 200'000.-.
- des universités suisses, elle reçoit une donation fixée à CHF 5'000.- par université.
- par le biais de la Fondation, elle reçoit également des aides de Fondations et personnes privées.

À ce financement direct, s'ajoute le soutien indirect de l'Université de Lausanne déjà mentionné.

Les locaux

Pour mener à bien ses missions, l'ESAG dispose des locaux suivants :

- pour l'accueil des chercheurs :
 - ✓ un appartement à Athènes, siège de la représentation officielle, qui offre une capacité d'hébergement de quatre chambres pour les chercheurs de passage.
 - ✓ une maison de fouilles dans la ville d'Érétrie, avec six chambres et neuf lits. – En période de fouilles, les capacités d'hébergement sont accrues par des locations.
- Les possibilités d'hébergement pourraient être plus largement utilisées encore qu'elles ne le sont actuellement.
- une réserve archéologique. – De manière générale et malgré la construction d'une nouvelle réserve en 1980, lors de l'extension du musée, les espaces de stockage du mobilier archéologique sont quasiment à saturation. La situation n'est pas propre à l'ESAG et mérite une réflexion globale, à laquelle les autorités grecques ne pourront se soustraire à plus ou moins longue échéance.

CONCLUSION SUR L'ESAG

Seule institution archéologique suisse disposant d'une représentation permanente hors des frontières de la Confédération, l'ESAG possède incontestablement de nombreux atouts :

- en Grèce comme en Suisse, une notoriété que lui vaut la qualité de ses travaux.
- une dimension confédérale, par l'association de l'ensemble des universités de la confédération à ses programmes.
- sa capacité à s'associer et à former des jeunes chercheurs.
- la diversité de ses financements, qui, depuis plus de vingt ans, mêlent fonds publics et fonds privés, – ce qui confère une certaine réactivité et un réel dynamisme à une structure demeurée « légère ».

Mais chacun de ces points forts présente une marge de risque :

- la diversité des intervenants suppose une forte convergence de vues ou d'intérêts pour que soit maintenue la cohésion de l'ensemble.
- l'association de jeunes chercheurs suppose qu'une réflexion soit menée sur leur insertion en fin de parcours doctoral.
- La légèreté de la structure est telle que tout est bâti en flux tendu.
- enfin, la diversité des financements suppose une veille constante pour les maintenir voire les augmenter : c'est le rôle notamment de la Fondation.

Un double constat se dégage :

- si la capacité d'hébergement n'est pas encore assez utilisée, c'est que la Suisse demeure le centre de gravité des recherches conduites en Grèce. Il convient de travailler au déplacement de ce centre de gravité vers la Grèce même en favorisant de nouvelles dynamiques.
- des partenariats existent, mais, sur le plan strictement institutionnel, ils concernent uniquement les universités suisses.

Si le projet d'une nouvelle fouille à Éréttrie est de nature à susciter cette dynamique nouvelle, une opportunité va se présenter dans un proche avenir avec le programme international en projet sur le site de Philippos (Grèce du Nord) : ce pourrait être l'occasion (1) de diversifier les domaines d'intervention de l'ESAG en revenant sur un site à l'exploration duquel les chercheurs suisses ont été traditionnellement associés, (2) de favoriser le déplacement du centre de gravité dont il a été question plus haut en attirant de nouveaux chercheurs suisses en Grèce et (3) d'étoffer les partenariats déjà existants. — Cette recommandation est une autre manière rendre justice à la qualité des travaux de l'ESAG et de souligner le caractère indispensable de la contribution financière de la Confédération au maintien, voire au développement de ses activités.

FONDATION HARDT POUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE
--

Personnes rencontrées Pierre Ducrey, directeur de la Fondation
Monica Brunner, secrétaire scientifique
P. Derron, bibliothécaire en fonction depuis le 1^{er} janvier 2010
(50 % d'un temps plein)
A. Hernandez, son prédécesseur, qui est mis à disposition par sa
nouvelle institution pour une faible quotité de son activité
Nicolas Gex, archiviste contractuel
André Goertz informaticien, prestataire de service

Liste des pièces fournies Statuts de la Fondation
Plaquette de présentation de la Fondation
Rapport d'activité 2008
Rapport de l'organe de révision au conseil de la Fondation :
exercice 2008
Rapport annuel 2009
États financiers au 31 décembre 2009

La Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique jouit d'une solide et flatteuse réputation dans le milieu des antiquistes. La collection des *Entretiens de la Fondation Hardt*, par l'originalité du dispositif et la qualité des intervenants, constitue une collection de référence. La Fondation a, dans un récent passé, connu des heures difficiles : la mobilisation de la communauté scientifique et l'engagement de quelques personnes lui ont permis d'échapper au naufrage qui semblait programmé. Les locaux ont été rénovés et tout concourt au sentiment d'une institution désormais bien stabilisée.

La Fondation Hardt a un double objectif :

- accueillir des hôtes scientifiques et mettre à leur disposition un hébergement dans des conditions idéales — la Fondation dispose de neuf chambres — et ses ressources documentaires (voir ci-dessous). Les hôtes peuvent être :
 - ✓ soit des boursiers dont la Fondation prend en charge les frais d'hébergement et de nourriture et qui reçoivent une somme forfaitaire pour couvrir leurs frais de déplacement. — On notera qu'il n'existe pas pour l'heure de dispositif de sélection : le rythme des demandes est tel que ne sont écartés que des candidats dont le projet de recherche est insuffisamment développé ou hors du domaine de compétence de la Fondation. Les autres demandes sont traitées en fonction des places disponibles.
 - ✓ soit des chercheurs, qui, pour une somme modique, bénéficient d'une pension complète et ont accès aux ressources documentaires de la Fondation.

La durée idéale d'un séjour est évaluée à trois semaines ; la durée minimale acceptée est de deux semaines.

- organiser chaque année les *Entretiens de la Fondation Hardt* : après en avoir défini le thème, la Commission scientifique désigne un ou deux responsables, chargés d'une part de préciser la thématique, d'autre part de désigner les spécialistes à inviter. Les entretiens font l'objet d'une publication dans un délai d'un an.

Pour assurer ses missions, la Fondation dispose d'un Conseil de Fondation, qui comprend au moins cinq membres. Ce conseil de Fondation nomme un Comité de direction, qui comprend au moins deux membres en plus du directeur lui-même et reçoit les avis d'une Commission scientifique, formée de sept membres au moins.

Pierre Ducrey a fait visiter les lieux dès le lundi soir 7 juin. On ne peut que souligner la qualité des travaux de rénovation entrepris et l'excellence de l'entretien des locaux et des jardins. – Les entretiens se sont ensuite déroulés en trois temps, pour répondre aux contraintes des uns et des autres : le mardi 8 juin, en fin de journée, rencontre avec Monica Brunner ; le mercredi 9 juin dans l'après-midi avec P. Derron, A. Hernandez, Nicolas Gex et André Goertz.

Le secrétariat scientifique

L'actuelle secrétaire scientifique, Monica Brunner, est manifestement la cheville ouvrière de l'institution. Derrière le titre trompeur de « secrétaire scientifique », dont les statuts prévoient qu'il (elle) est « responsable de la bonne marche de la Fondation », se cache en réalité une double fonction :

- la gestion de l'hôtellerie : planning des chambres, contrôle de l'intendance (budget et équilibre des repas), planning des collaborateurs (une cuisinière, une employée de maison et une aide, un concierge). En cas de travaux, Monica Brunner en assure la surveillance et le suivi.
- l'accueil et l'encadrement des hôtes, en particulier des boursiers.

Monica Brunner trouve un avantage dans la diversité des tâches qu'elle assume et dispose pour les mener à bien d'une grande autonomie dans l'exercice de ses fonctions.

La bibliothèque

La bibliothèque est au cœur du dispositif et doit retenir toute l'attention. La bibliothécaire n'a pris ses fonctions qu'en janvier, mais elle dispose d'une solide expérience, elle est assistée par une équipe « motivée et compétente » et juge les conditions de travail des plus agréables ; toutefois, elle n'exerce ses fonctions qu'à 50% d'un temps plein et le soutien qu'elle reçoit de son prédécesseur — en particulier pour le suivi éditorial des *Entretiens de la Fondation Hardt* — n'a pas vocation à durer.

Présentation du fonds :

- la bibliothèque compte environ 30.000 ouvrages, auxquels s'ajoute une centaine de périodiques. Le fonds s'accroît d'environ 500 volumes par an, soit par acquisition directe sur subsides (CHF 30'000.- à 34'000.-), soit par dons, soit par échanges avec les volumes des *Entretiens de la Fondation Hardt*.

- elle met également à la disposition de ses lecteurs des ressources électroniques par le biais d'un accord avec l'Université de Genève.
- enfin, elle appartient au Réseau Romand des bibliothèques (RERO).

La politique à mener :

La politique à mener concernerait deux questions principales selon la bibliothécaire :

- à qui s'adresse en premier lieu la bibliothèque, aux boursiers ou aux chercheurs confirmés ? – Compte tenu du caractère de cette bibliothèque et des hôtes qui y sont accueillis, le dilemme n'a probablement pas lieu d'être posé en ces termes : ces deux catégories de lecteurs travaillent, chacune à son niveau, sur le même fonds documentaire.
- où est le bon équilibre entre le papier et l'électronique ? – Cette question est de celle que se pose l'ensemble de la communauté scientifique, toutes disciplines confondues, aussi longtemps que la pérennité des données informatiques ne pourra être garantie.

Les menaces :

- la bibliothèque vit essentiellement de subventions : il y a donc lieu de maintenir en permanence une veille si l'on veut que l'outil suive l'actualité scientifique.
- l'espace : au rythme actuel des acquisitions, dont la courbe peut être tempérée par le développement des ressources numériques, la bibliothèque dispose de mètres linaires pour les dix années à venir.
- enfin, dans la situation actuelle des budgets, la bibliothèque n'est pas en mesure d'assurer le coût du numérique.

Les archives

Depuis le 1^{er} janvier 2009, Nicolas Gex est employé sur un contrat à mi-temps pour gérer les archives de la Fondation Hardt et proposer, en collaboration avec P. Ducrey, une histoire de la Fondation (domaine, Fondation et biographie du baron). L'ensemble représente environ quinze mètres linéaires. — Trois points méritent d'être notés :

- d'un point de vue archivistique, il y a lieu de s'interroger sur les conditions matérielles de conservation (les documents sont conservés dans des pochettes en plastique, alors que des pochettes en papier neutre conviendraient mieux) et le traitement des documents (les archives sont-elles foliotées ?). – La Fondation pourrait utilement se mettre en rapport avec l'Institut National du Patrimoine, afin d'examiner dans quelle mesure elle pourrait accueillir un stagiaire pendant quelques mois, dans le cadre d'un stage de fin d'étude obligatoire à l'étranger.
- dans cette première phase du travail, seules sont concernées les archives conservées à la Fondation. Encore convient-il de noter :
 - ✓ que la Fondation dispose d'un fonds photographique non classé et pour l'heure inexploité. Il doit être traité rapidement pour éviter toute perte d'information.
 - ✓ que les archives électroniques — courriels, dossiers des boursiers et des hôtes, etc. — ne sont pas traitées.
- la consultation ou la diffusion de ces archives n'est pour l'heure pas d'actualité.

Pour l'instant, les moyens financiers pour une avancée sensible dans ce domaine font défaut : il conviendrait de les trouver par un appel de fonds spécifique auprès d'un donateur.

Les ressources informatiques

Les développements récents du dispositif informatique ont porté sur trois points principaux :

- ***le wifi*** : depuis le mois de janvier 2010, une connexion internet sans fil couvre la bibliothèque, le bâtiment principal et l'orangerie (salle des conférences). Une connexion filaire demeure disponible dans les chambres.
- ***ressources proposées aux hôtes*** : avec un seul mot de passe, les hôtes ont accès à divers services, – accès aux bases de données scientifiques de l'Université de Genève (UniGe), imprimante multifonction pour copies papier ou copies numériques, aide à la maintenance des ordinateurs.
- ***informatique de gestion*** : l'ensemble des données des collaborateurs de la Fondation sont désormais sauvegardées. Les hôtes ont également la possibilité de sauvegarder certaines de leurs données personnelles.

Une nouvelle mission pour la Fondation ?

À plusieurs reprises, a été évoquée la possibilité pour la Fondation Hardt de lancer son propre programme de recherche. – Ce serait une évolution sensible des missions de la Fondation, qui demande à être mûrement réfléchie et qui pose la question des moyens, humains et financiers :

- pour n'être pas une simple agence de moyens et garder la pleine maîtrise d'un tel projet, la Fondation doit rester fidèle à son domaine de compétence, mais aussi avoir la capacité de s'associer des chercheurs. Cela doit passer par le développement de partenariats avec des institutions qui disposent d'un potentiel recherche.
- quant au financement de ce programme, il ne pourrait reposer que sur des subsides FNRS et/ou sur financement privé.

En toute occurrence, le développement d'un programme de recherche suppose un renforcement des moyens, – sans quoi on expose la Fondation au risque de détourner les forces en présence au détriment des missions qui ont fait jusque là sa notoriété.

CONCLUSION SUR LA FONDATION HARDT

L'une des forces de la Fondation Hardt réside dans son fonctionnement original, sa politique d'accueil et l'audience des *Entretiens sur l'Antiquité classique* qu'elle organise annuellement.

La faiblesse de la Fondation Hardt réside principalement dans la situation de son personnel : tout est calculé au plus juste et le moindre incident de parcours peut mettre à mal le fonctionnement de l'institution. – Retenons deux exemples caractéristiques :

- la bonne marche de l'institution repose actuellement pour une bonne part sur le dévouement de son directeur et de la secrétaire scientifique. Mais, à cumuler les fonctions, la secrétaire scientifique court le risque de les dévaloriser l'une et l'autre. Surtout, l'on voit mal que puisse être lancé le projet d'un programme de recherche propre à l'institution, si le

partage des tâches n'est pas modifié, *i.e.* si le (la) secrétaire scientifique n'exerce pas strictement et uniquement des tâches qui correspondent à son titre.

- la bibliothécaire est employée à mi-temps, ce qui suffit à peine pour le fonctionnement courant, mais ne saurait suffire pour développer des initiatives et des projets à long terme. Traditionnellement liée à ce poste, l'édition annuelle des *Entretiens* est assurée pour l'année 2010 : qu'advient-il ensuite s'il n'y a pas de renfort du poste ? La question est d'autant plus préoccupante que nous sommes là au cœur du dispositif : les *Entretiens* – et la régularité de leur publication – fournissent l'essentiel de la notoriété... et près de 40% du coût de la bibliothèque. Il est donc indispensable de récupérer dans les meilleurs délais une quotité de temps de travail perdue lors du changement de bibliothécaire.

Dans la situation actuelle, l'urgence n'est donc pas dans le développement d'un programme de recherche propre à la Fondation. La viabilité de la Fondation est assurée, mais au prix de moyens très strictement calculés et ajustés ; il faut la consolider et accroître la visibilité du dispositif, notamment en poursuivant la politique d'insertion dans les réseaux déjà constitués et en recherchant de nouveaux partenariats — avec les universités voisines au premier chef — pour assurer, par exemple, l'accueil de manifestations scientifiques ou culturelles susceptibles de bénéficier de l'excellence des infrastructures.

En tout état de cause, la contribution financière de la Confédération est indispensable au maintien des activités de la Fondation Hardt, qui participe sur un mode original au rayonnement de la recherche suisse à l'étranger.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de leurs investigations, les évaluateurs s'accordent à relever que l'analyse des quatre Fondations met en exergue leurs spécificités, mais aussi leurs capacités confédérales à promouvoir la recherche suisse et son rayonnement à l'étranger :

- la Fondation Kerma, proche parente de l'École suisse d'archéologie en Grèce, contribue à la découverte archéologique d'un monde méconnu, en rédigeant un chapitre nouveau de l'histoire de l'Afrique. Sur place, à Kerma, les travaux annuels pérennisent la mise en valeur de toute une région et la création d'un Musée de site, inauguré en 2008, a incité les autorités soudanaises à créer, sur place, un Centre de documentation pour l'Afrique de l'Est.
- née d'une initiative privée, la Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger, de son côté, s'emploie, grâce à la diversité de ses financements, à promouvoir une recherche de haut niveau, en subventionnant le démarrage de projets archéologiques innovants.
- l'École suisse d'archéologie en Grèce, d'autre part, a la capacité de former la relève des jeunes archéologues suisses et à explorer et à mettre en valeur, grâce à un partenariat avec la Grèce, un patrimoine universel.
- la Fondation Hardt, enfin, se distingue par sa politique d'accueil des chercheurs à Vandœuvres (Genève) et par l'audience qu'elle reçoit à l'occasion des *Entretiens de la Fondation* qu'elle organise et publie annuellement.

Toutes ces activités, étroitement liées à l'engagement de chercheurs motivés, requièrent un soutien financier certes important, mais combien nécessaire pour le rayonnement culturel de la Suisse. – Les signataires désirent donc souligner le caractère indispensable de la contribution financière de la Confédération au maintien, voire au développement de ces quatre Fondations.

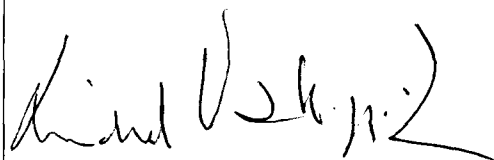
Le 4 août 2010



Philippe COLLOMBERT



Dominique MULLIEZ



Michel VALLOGGIA